

Groupe Sanglier du Jura bernois
Par son président
Guillaume-Albert Houriet
Case postale 6
2606 Corgémont

Organe de médiation RTSR
Monsieur Emmanuel Schmutz
Route de Montaubert 93
1720 Corminboeuf

Corgémont, le 20 février 2006

Réclamation

Monsieur,

Je vous prie de prendre acte du dépôt d'une réclamation contre l'émission *Infrarouge* diffusée par la Télévision suisse romande (TSR) en date du 31 janvier 2006.

Le motif principal de cette réclamation réside dans la présence de M. Maxime Zuber, Maire de Moutier, en tant qu'invité principal. Celui-ci a été invité dans le cadre de l'émission consacrée à la grève de l'usine *Swissmetal Boillat* de Reconvilier (Jura bernois) en tant que représentant du comité de soutien qui s'engage en faveur des grévistes.

Or, il se trouve que M. Maxime Zuber est candidat au Conseil-exécutif bernois (élection du 9 avril 2006). Dans un tel contexte préélectoral, les médias se doivent de faire preuve d'une retenue toute particulière afin de préserver la libre formation de l'opinion et assurer une présence équitable des candidat(e)s. Au moment de la diffusion, l'échéance était distante d'à peine deux mois et la campagne battait déjà son plein depuis l'automne 2005.

La seule présence de M. Maxime Zuber sur le plateau, alors que trois autres personnes du Jura bernois sont candidates au Conseil-exécutif, a donné à celui-ci une tribune gratuite et injustifiée si peu de temps avant l'élection du 9 avril 2006. Ce fait constitue une violation du devoir de réserve de la TSR dans un tel contexte. D'autant plus que toute la région du Jura bernois est très touchée par le conflit social qui agite *Swissmetal*, fait qui n'aura pas manqué d'engendrer une audience accrue dans le Jura bernois, augmentant d'autant l'effet publicitaire pour M. Maxime Zuber.

Il ne s'agit pas ici de reprocher à M. Maxime Zuber d'avoir profité de cette émission pour se profiler. Le grief réside dans le choix, par la TSR, d'inviter ce dernier, et de plus de le présenter expressément comme candidat au Gouvernement bernois (ouverture de l'émission) ! Sachant que le comité de soutien formé pour appuyer la grève compte de nombreuses autres personnalités compétentes et profilées, le choix de M. Maxime Zuber est d'autant plus injustifiable.

Je vous saurais gré de bien vouloir vous pencher sur le contenu de la présente réclamation et de lui donner la suite qu'elle comporte.

Dans l'attente de votre prise de position, je vous adresse, Monsieur, mes salutations distinguées.

Guillaume-Albert Houriet

Président du Groupe Sanglier
du Jura bernois

Fait en trois exemplaires

Annexe : signatures des personnes qui soutiennent la réclamation

La réclamation est co-signée par plus de 30 personnes du monde politico-économique de notre région dont des représentants du parti socialiste du jura bernois, de l'union démocratique du centre et du parti radical du jura bernois.

Avec mes meilleures salutations et pour votre information G.-A. Houriet